



Empowered lives.
Resilient nations.

Pour une approche harmonisée de la CBLT dans les pays touchés par la crise de Boko Haram

Termes de référence

Pour le recrutement d'un (e) consultant (e) national (e) chargé (e) de la préparation du Bilan des activités de triage, poursuite, réhabilitation et réinsertion des personnes associées à Boko Haram au Tchad

021/TCD/11/2019/IC

07/11/2019

Pays : Tchad

Titre de la consultation : Consultant (e) national (e) chargé (e) du bilan des activités de triage, de poursuites, de la réhabilitation et de la réinsertion des personnes associées à Boko Haram au Tchad dans les régions affectées par Boko-Haram

Lieu d'affectation : N'djamena, avec des déplacements dans les provinces du Lac et du Hadjer Lamis

Projet : Appui à la Stratégie régionale de stabilisation du bassin du lac Tchad

Type de contrat : Contrat individuel PNUD

Date de début de contrat : Dès que possible

Durée du contrat : 21 jours de travail effectifs

Superviseurs : Chef de stabilisation CBLT et Coordonnateur Regional de la Facilité de Stabilisation

Les Termes de Références (TDR) complets sont à télécharger sur le site <http://procurement-notices.undp.org/search.cfm>. Dans la case « country office », indiquer « CHAD »

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques et financières) de service par courriel en fichiers séparés via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le jeudi 21 novembre 2019 à 12 heures précises, heure de N'Djaména, en indiquant la référence

021/TCD/11/2019/IC (Si cette référence n'est pas indiquée en objet du mail, l'offre concernée ne peut être considérée).

Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par courriel à l'adresse suivante : faq.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par courriel et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur ou les auteurs de la question / des questions.

Contexte

Une série de résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies invitent les États membres à « traduire les terroristes en justice », à « veiller à ce que les responsables d'actes terroristes, d'abus et de violations des droits de l'homme internationaux et du droit humanitaire soient punis » et à élaborer des stratégies de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion (PRR) des combattants terroristes, et « d'évaluer et enquêter sur les suspects dont ils ont des motifs raisonnables de croire qu'ils sont des terroristes, ... élaborer et mettre en œuvre une évaluation de risque complète pour ces personnes et prendre les mesures appropriées, notamment en envisageant des mesures adéquates de poursuite, de réhabilitation et de réintégration... conformément au droit national et international»

En vue de l'application de ces résolutions, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) ont organisé des consultations techniques de haut niveau en décembre 2016 à Abuja (Nigéria). Bénéficiant de l'appui de l'Union européenne et à la demande du Bureau du Conseiller pour la sécurité nationale (ONSA), les consultations de haut niveau ont porté sur l'élaboration d'approches globales pour la prise en charge de personnes précédemment associées à Boko Haram.

De nouveaux progrès ont été enregistrés lors d'une réunion des hauts fonctionnaires du Groupe consultatif d'Oslo pour la prévention et la stabilisation dans la région du lac Tchad, tenue le 6 septembre 2017 à Berlin. Au cours de cette réunion, les représentants de pays, les bailleurs de fonds, les partenaires au développement et les organisations régionales ont examiné les causes structurelles de la crise, la stabilisation communautaire, le rétablissement des services de base, les systèmes de gouvernance locale et la prévention de la violence au Nigeria et dans la région.

Du 2 au 4 novembre 2017, l'UA et la CBLT ont organisé une conférence à N'Djamena. Placée sous le thème « *Soutenir l'élaboration d'un cadre pour la Stratégie régionale de Stabilisation, de Redressement et de Résilience des zones affectées par la crise de Boko Haram.* », la conférence a marqué la première étape vers l'élaboration d'une stratégie régionale globale destinée à stimuler et à rationaliser les efforts de stabilisation dans le bassin du lac Tchad. Il est important de noter que les conclusions de la conférence de N'Djamena mettent l'accent sur la nécessité d'inclure des recommandations dans la stratégie régionale relativement à la prise en charge et au traitement des personnes précédemment associées à Boko Haram. Dans l'ensemble, la conférence a réaffirmé la nécessité d'élaborer des éléments communs et, dans la mesure du possible, des normes communes, afin de les intégrer dans les approches nationales.

Pour donner suite à ce dénouement, l'UA et la CBLT et le PNUD ont à nouveau tenu une conférence régionale placée sous le thème « *Vers une stratégie régionale pour le triage, la poursuite, la réhabilitation*

et la réintégration des personnes associées à Boko Haram dans les pays du bassin du lac Tchad » à N'Djamena du 10 au 13 avril 2018. Au cours de la conférence, il a été observé que différentes pratiques nationales et sectorielles (FMM), comme l'ont reconnu les participants, pourraient compromettre l'efficacité et la durabilité d'une approche régionale et être exploitées par des personnes associées à Boko Haram.

En outre, dans le cadre du processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion des personnes associées à Boko Haram examiné à N'Djamena, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l'ONUDC ont organisé un atelier sous-régional à l'intention des pays du bassin du lac Tchad sur la proposition « *d'approches cohérentes pour l'examen et la poursuite des personnes associées à Boko Haram* ». Tenu le 5 juin 2018, l'atelier était principalement axé sur le triage et le rôle des poursuites en vue de fournir un appui au pilier pertinent de la Stratégie régionale de stabilisation pour le bassin du lac Tchad.

La stratégie régionale de stabilisation, de Redressement et de Résilience des zones du Bassin du Lac Tchad affectées par la crise de Boko Haram a été validée à Abuja, en août 2018, suivie de la Conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad tenue à Berlin en septembre 2018. Cette Stratégie régionale a redéfini les précédentes références au désarmement, à la démobilisation, à la réhabilitation, la réinsertion et à la réintégration (DDR) en les intégrant au triage, aux poursuites, à la réhabilitation et à la réinsertion. La stratégie régionale de triage, poursuites, réhabilitation et réinsertion élaborée à la suite de la conférence tenue à N'Djamena en avril 2017 figurait en Annexe 3.

Au cours des dernières années, le nombre de personnes quittant les rangs de Boko Haram, soit volontairement (reddition), soit par capture au cours d'opérations menées par les armées nationales et la FMM a connu une augmentation progressive. Afin de faire face à cette lourde charge de travail, certains pays ont progressivement introduit au niveau national des lois, des politiques et des stratégies en matière de triage, de poursuites, de réadaptation et de réinsertion sans aucune collaboration avec les autres États touchés par la crise de Boko Haram.

Fort de cette réalité et dans le but de parvenir à une meilleure harmonisation des processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion, cette consultation fournira des contributions essentielles du Tchad en vue de l'harmonisation des politiques et stratégies régionales et nationales de réhabilitation et de réinsertion.

Objectifs de la consultation

Dans le cadre de l'élaboration d'une approche harmonisée des processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion en faveur des pays affectés par la crise de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, le consultant national dirigera un processus visant à rédiger un rapport contenant un examen minutieux du processus de triage et de poursuites aux niveaux local et national et un examen approfondi des processus de réhabilitation et de réinsertion au niveau du Tchad.

Champ d'application de la consultation

Sous la supervision générale du Chef de la stabilisation de la CBLT et en étroite collaboration avec le coordonnateur régional de la facilité de stabilisation, le consultant national sera chargé de :

Tâches	Description des activités	Nombre de jours
1. Examen de la documentation relative au processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion	Faire un examen approfondi de la réhabilitation et de la réinsertion, et un examen minutieux du triage et des poursuites aux niveaux du Tchad.	4
2. Organiser des groupes de discussion avec les acteurs concernés sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Triage • Poursuites • Réhabilitation • Réinsertion 	Discuter ; comprendre et faire un rapport sur : <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre juridique national (lois, décrets, etc.), politiques, réglementations et autres documents pertinents sur le triage poursuites réhabilitation et réinsertion au Tchad ; • Mise en œuvre et coordination des processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion au Tchad ; • Faire le point sur les initiatives, programmes et projets nationaux de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion au Tchad • Planifier les prochaines étapes dans le processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion au Tchad ; • Tirer des enseignements du processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion au Tchad • Relever les manquements • Faire des recommandations 	8
3. Rédiger un rapport national du Tchad relatif au processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion en mettant l'accent sur la réhabilitation et la réinsertion.	Sur la base d'un modèle fourni par le Secrétariat de la Stratégie régionale de stabilisation de la CBLT.	3
4. Concevoir et animer un atelier national sur la « Réhabilitation et réinsertion des anciens combattants de Boko Haram au Tchad - État des lieux, enseignements à Ndjamena en réunissant les cadres du Ministère de la Justice, les autorités traditionnelles et religieuses, la commission des Droits de l'Homme, les magistrats les organisations	Examiner et valider le rapport provisoire relatif au processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion en vue de : <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le dialogue entre les membres du gouvernement chargés de la réhabilitation et de la 	4

de la société civile le comité DDR.	<p>réinsertion et les autres acteurs dans le pays ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les participants du processus plus global et encourager une discussion sur le triage, les poursuites, la réhabilitation et la réinsertion sociale ; • Améliorer la compréhension et le consensus sur les concepts et la pratique de la réhabilitation et de la réinsertion dans le cadre du triage, des poursuites, de la réhabilitation et de la réinsertion des personnes précédemment associées à Boko Haram ; et • Faire le point sur les initiatives de réhabilitation dans les centres et de réinsertion communautaire dans le pays 	
5. Rapport National du Tchad les processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réintégration des personnes précédemment associées à Boko Haram, avec un accent particulier sur la réhabilitation et la réinsertion		2
Nombre total de jours		21

Livrables

Dans le cadre de la présente mission, le Consultant devra produire les livrables suivants :

1. Rapport de démarrage comprenant la note méthodologique, enrichie par les résultats de la recherche documentaire et le plan de travail tels qu'il résultent de la réunion d'orientation tenue avec le Conseiller Principal à la Stabilisation. Ce rapport est dû au plus tard au 7^{ème} jour calendaire après la date de début de la mission et le Conseiller Principal à la Stabilisation procédera sous 2 jours ouvrables, pour compter de sa réception à sa validation.
2. Un rapport national sur les activités de triage, de poursuite, de réhabilitation et de réinsertion restituant dans un bilan les constatations, les analyses et les conclusions du Consultant résultant de ses entretiens sur le terrain avec les différentes parties concernées.

Le rapport national inclura le support des présentations effectuées par le consultant à l'atelier national « Réhabilitation et réinsertion des anciens combattants de Boko Haram au Tchad ».

Ce rapport est dû au plus tard au 18^{ème} jour calendaire après la date de début de la mission et le Conseiller Principal à la Stabilisation procédera sous 2 jours ouvrables, pour compter de sa réception à sa validation.

3. Un rapport final de mission dont le contenu est donné plus haut. Ce rapport est dû au plus tard au 21^{ème} jour calendaire après la date de début de la mission et le Chef de la Stabilisation CBLT procédera sous 2 jours ouvrables, pour compter de sa réception à sa validation

Qualifications

- Un diplôme universitaire supérieur (c'est à dire une maîtrise ou un diplôme équivalent) en Droit économie sociologie sciences criminelles est exigé ou un diplôme universitaire du premier cycle (c'est-à-dire Licence ou l'équivalent) associé à une expérience professionnelle pertinente dans le du DDR peut être accepté à la place d'un diplôme universitaire supérieur ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans des postes de responsabilités successifs dans les domaines de développement, de la préparation aux situations d'urgence, de la gestion des crises ou d'autres domaines étroitement liés ;
- Expérience pratique dans la conception et l'animation d'ateliers ;
- Bonnes connaissances en DDR et connaissances de base des processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion ;
- Parfaite maitrise du français est indispensable et une bonne connaissance de l'anglais sera un atout
- Maitrise de l'outil informatique Word et Excel

Professionnalisme

- Compétences avérées en matière de conception, de stratégie, d'analyse, de défense des intérêts et de communication ; capacité de cerner les problèmes et de faire preuve d'un jugement objectif dans l'application de l'expertise technique pour résoudre un large éventail de problèmes ;
- Capacité de mener des recherches, y compris d'évaluer et d'intégrer l'information provenant de diverses sources et d'évaluer leur impact ;
- Compétence à rédiger des rapports
- Compétence à animer faciliter des ateliers et réunions.

Communication

- Parler et écrire de manière claire et éloquente en français ;
- Écouter les autres, interprète correctement leurs messages et répond de façon appropriée ;
- Poser des questions pour clarifier et montrer de l'intérêt dans une communication bilatérale ;
- Adapter le langage, le ton, le style et le format en fonction de l'auditoire ; et
- Faire preuve de transparence en partageant l'information et en tenant les uns et les autres informés.

Planification et organisation

- Élaborer des objectifs clairs conformes aux stratégies adoptées ;
- Déterminer les activités et les missions prioritaires
- Revoir les priorités au besoin ;
- Déterminer le temps et les ressources nécessaires à l'exécution des travaux, prévoit les risques et tient compte des imprévus au moment de la planification et ;
- Contrôler et ajuster les plans et mesures au besoin ;

Travail d'équipe

- Travailler en collaboration avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs organisationnels ;

- Encourager les commentaires en valorisant véritablement les idées et l'expertise des autres et ;
- Soutenir et agir conformément à la décision finale du groupe, même lorsque ces décisions ne reflètent pas entièrement sa propre opinion.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

Une proposition technique

La proposition technique comprend :

1. Un exposé du/de la candidat(e) démontrant sa compréhension de la mission et justifiant sa qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, à leur haute qualité les services demandés au terme de la consultance. Cet exposé comprendra notamment la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée de même qu'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ; ;
2. Curriculum Vitae et copies des diplômes, établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de l'étude ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation)

6.2 Une proposition financière.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Taux	Nombre/Quantité	Montant
Honoraires			
Per diem			
Frais de transport en ville			
Frais de transport pour les missions sur le terrain			
Frais de communication (téléphone et internet)			
Autre frais s'il y'a, à préciser			

Calendrier des paiements		
Livrables	Montant	Echéance
Signature du contrat Paie ment sans livrables	Paie ment de la totalité des frais professionnels. En tout état de cause le montant sera limité à 20% du montant total du coût de la mission.	10 jours calendaires pour compter de la date de début de la mission.
Rapport de démarrage et rapport national des activités de triage, de poursuite, de réinsertion et de réhabilitation	40% du montant total du coût de la mission	7 jours calendaires pour compter de la date de certification des livrables
Rapport final	40% du montant total du coût de la mission	7 jours calendaires pour compter de la date de certification des livrables

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, la seule facilité que le PNUD pourra accorder au consultant est l'usage de ses locaux.

Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

Les offres incomplètes seront rejetées.

Grille d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante :

Critères	Maximum de points attribuables
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDRs	20
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont correctement décrits compris et spécifiés	10
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste et réalisable	10
Diplôme de maîtrise (Bac+4) dans le domaine du Droit, sciences politiques, sociologie dans une discipline connexe au DDR OU une licence avec une expérience pertinente en OÙ Une licence avec une expérience pertinente dans le domaine du Droit ou du DDR	10
Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle dans des postes de responsabilités successifs dans les domaines de développement, de la préparation aux situations d'urgence, de la gestion des crises ou d'autres domaines étroitement	10

Expérience pratique dans la conception et l'animation d'ateliers	10
Bonnes connaissances en DDR et connaissances de base des processus de triage, de poursuites, de réhabilitation et de réinsertion	10
Parfaite maîtrise du <i>français</i>	5
Maîtrise de l'outil informatique	5
TOTAL	100